



Recul du chômage dans l'ensemble des zones d'emploi normandes au deuxième trimestre 2016

Au deuxième trimestre 2016, le taux de chômage en Normandie s'établit à 10,0 % de la population active. Ce chiffre traduit un léger repli (- 0,2 point) par rapport au trimestre précédent. Chacune des 23 zones d'emploi normandes affiche un taux de chômage en retrait, l'ouest et le centre de la région concentrant les baisses les plus franches, tandis que le repli est plus timide à l'est. Ce recul généralisé confirme la tendance baissière amorcée il y a un an en Normandie.

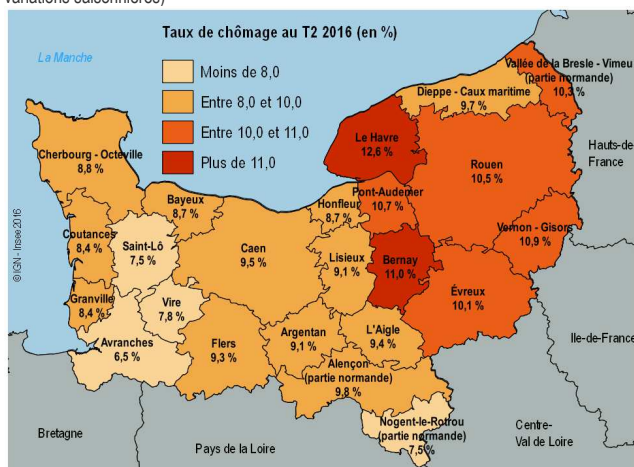
Nabil Mounchit

Au deuxième trimestre 2016, le taux de chômage normand s'élève à 10,0 %. Par rapport au trimestre précédent, il est en léger repli (- 0,2 point). Il demeure légèrement supérieur au taux de chômage métropolitain (9,6 %, en repli de 0,3 point), positionnant la Normandie au cinquième rang des régions françaises les plus touchées.

Le chômage reste, en moyenne, un peu plus prégnant dans l'est de la région (*figure 1*). Les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime composent la partie du territoire normand la plus touchée, avec des taux respectifs de 10,3 % et 11,1 %. *A contrario*, la Manche apparaît comme la moins impactée par le chômage avec un taux qui plafonne à 8,0 %.

1 Les zones d'emploi de l'est de la Normandie toujours les plus impactées par le chômage

Taux de chômage au 2^e trimestre 2016 selon la zone d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)



Un fléchissement généralisé du chômage sur le trimestre

Entre le premier et le deuxième trimestre 2016, la baisse du chômage concerne tous les départements normands. Elle varie de 0,2 point pour l'Eure et la Manche à 0,4 point pour le Calvados (*figure 2*).

Dans les zones d'emploi, le chômage baisse de 0,1 point à 0,5 point (*figure 3*). Le repli est plus fort dans celles de l'ouest et du centre de la Normandie. En particulier, la bande de territoire allant de Honfleur à Alençon, ainsi que les zones d'emploi de Bayeux, Vire, Coutances et Granville bénéficient des reculs les plus forts. À l'est, le chômage ne baisse que d'au plus 0,2 point, à l'exception de la zone de Vernon-Gisors (- 0,4 point). Ainsi, la baisse du chômage est moins prononcée dans les zones d'emploi les plus touchées. Les disparités sont par conséquent accentuées entre l'ouest et l'est de la Normandie.

2 En Normandie, un repli prononcé du chômage à l'instar de l'évolution métropolitaine

Taux de chômage trimestriels et évolutions (données corrigées des variations saisonnières)

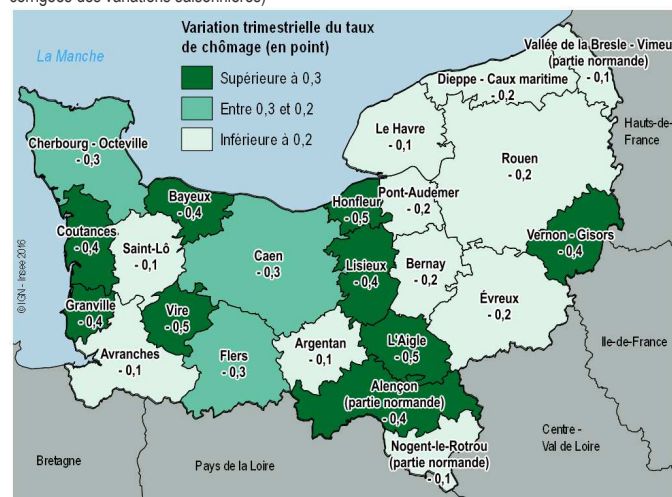
	Taux de chômage (en %)			Variation (en points) entre le 2 ^e trimestre 2016 et	
	2 ^e trimestre 2015	1 ^{er} trimestre 2016	2 ^e trimestre 2016	le trimestre précédent	le 2 ^e trimestre 2015
	Eure	10,6	10,5	10,3	- 0,2
Seine-Maritime	11,3	11,4	11,1	- 0,3	- 0,2
Calvados	10,0	9,7	9,3	- 0,4	- 0,7
Manche	8,4	8,2	8,0	- 0,2	- 0,4
Orne	9,6	9,5	9,2	- 0,3	- 0,4
Normandie	10,3	10,2	10,0	- 0,2	- 0,3
France métropolitaine	10,1	9,9	9,6	- 0,3	- 0,5

Source : Insee, estimations du taux de chômage

Le chômage oscille désormais du simple au double, entre la zone d'emploi d'Avranches qui affiche le plus faible taux de chômage avec 6,5 % et le Havre qui atteint 12,6 %.

3 Une baisse significative du chômage localisée dans l'ouest et le centre de région

Variation du taux de chômage entre le T2 2016 et le T1 2016 selon la zone d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, estimations du taux de chômage

Un repli qui confirme les prémisses enregistrées il y a un an

Sur un an (entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016), le taux de chômage normand recule de 0,3 point, accompagnant de ce fait l'évolution à l'échelle de la France métropolitaine (- 0,5 point, figure 2).

Le Calvados se distingue par la plus forte évolution à la baisse (- 0,7 point) au sein des départements normands et passe sous la barre des 10,0 % de chômage, soit un taux en-deçà de la moyenne nationale. La Seine-Maritime est le seul département où la baisse observée sur un an (- 0,2 point) est moins importante que le fléchissement sur un trimestre (- 0,3 point).

Cette tendance baissière se retrouve dans 19 des 23 zones d'emploi normandes. Les reculs les plus significatifs, de l'ordre du point, sont localisés à Honfleur (- 1,0 point), Lisieux (- 1,1 point), l'Aigle et Vire (- 0,9 point chacune).

Il subsiste toutefois des exceptions : d'une part, les zones d'emploi de Flers et Nogent-le-Rotrou où le chômage stagne et d'autre part, les zones du Havre et de la Vallée de la Bresle-Vimeu qui se démarquent par des poussées respectives de + 0,2 et + 0,3 point. ■

Définitions

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Insee Normandie
5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

Attachés de presse :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02.31.15.11.14

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : en cours
©Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Insee Conjoncture Normandie N° 5 : " Des signes encourageants au 2^e trimestre " (2016, octobre) 4p.
- Insee Flash Normandie N° 17 : "Stabilisation du chômage au premier trimestre 2016 dans les zones d'emploi normandes" (2016, août)
- Informations rapides n° 130 - Principaux indicateurs : " [Le chômage est stable au premier trimestre 2016](#) " (2016, mai) 2p.

